

Dossier d'inscription à la sélection Moniteur éducateur Rentrée 2022

ENVOYER VOTRE DOSSIER A L'ADRESSE SUIVANTE

Campus BUC Ressources

Service des sélections MONITEUR EDUCATEUR

1 bis rue Louis MASSOTTE 78530 BUC

DATES A RETENIR

- Date de la sélection : **Vendredi 17 Juin 2022**
- Date limite de réception de votre dossier : **Vendredi 13 Mai 2022**
- Date d'envoi de votre convocation : **Lundi 30 Mai 2022 par email**
- Date d'envoi de votre résultat : **Vendredi 24 Juin 2022 par email**
- Réunion d'information : Mercredi 11 Mai 2022 (à distance)**

La sélection se déroule sur une journée.

Le candidat doit passer 3 épreuves d'admission. Une épreuve écrite : d'une durée de 2h30 sur une analyse de texte et ou un questionnaire. Une épreuve de groupe : d'une durée de 1h30 maximum, en groupe de 5 à 10 candidats observés par un jury. Elle vise à évaluer les qualités de contact, d'échange avec le groupe, et/ou de contribution à un travail collectif. Un entretien individuel de motivation d'une durée de 30 minutes.



Formations accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour toute demande concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : referenthandicap@buc-ressources.org

FICHE INSCRIPTION SELECTION - RENTREE 2022

FORMATION – Moniteur éducateur

Agrafer une photo
OBLIGATOIRE

PARTIE 1 – Coordonnées du candidat :

- Nom de naissance :
- Nom d'usage :
- Prénom(s) :
- Date de naissance :
- Ville de naissance :
- Département de naissance :
- Email :
- Mobile :
- Adresse postale complète :
- Contact en cas d'urgence (Nom + Téléphone):
- Reconnaissance Travailleur Handicapé :
- Numéro de Sécurité Sociale :

PARTIE 2 – Cas de dispense de l'épreuve écrite

Aucun diplôme n'est exigé pour se présenter aux sélections d'entrée en formation. Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité, les candidats titulaires d'un des diplômes, certificats ou titres mentionnés ci-dessous :

- Diplômes, certificats ou titres homologués ou inscrits au RNCP niveau IV minimum
- Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale
- Baccalauréat ou d'un diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du baccalauréat
- BEATEP spécialité activité sociale et vie locale ou BP JEPS animation sociale
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile
- Diplôme d'Etat d'assistant familial
- Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique
- Les candidats en parcours post-VAE bénéficiant d'une décision du jury VAE (en cours de validité).
- Les candidats lauréats de l'Institut du Service Civique.



PARTIE 3 – Financement de votre formation :

Votre formation peut être financée* soit par un Employeur soit par la Région Ile de France.

Précisez la situation qui vous correspond :

- Financement par mon employeur actuel
 - En cours de demande
 - Validé. Indiquez les coordonnées complètes de votre employeur :
Nom de l'organisme :
Nom du représentant légal :
Adresse de l'organisme :
.....
Téléphone :
Email :

- Financement par la Région Ile De France, uniquement pour les personnes correspondant à au moins un des critères listés ci-dessous, **Précisez la situation qui vous correspond :**
 - Etre bachelier ou étudiant en formation initiale et âgé de 25 ans ou moins
 - Etre sorti du système scolaire depuis moins de 2 ans
 - Etre inscrit dans une mission locale et être âgé de 25 ans ou moins.
 - Etre bénéficiaire d'un contrat aidé (CAE, CIE, Emploi avenir...)
 - Etre bénéficiaire du RSA
 - Etre inscrit comme demandeur d'emploi (Catégorie A ou B) au plus tard en MARS 2022



Formation accessible par la voie de l'apprentissage.

Pour intégrer cette voie, vous devez : réussir la sélection à l'entrée en formation, trouver par vos soins un employeur susceptible de vous embaucher et être âgé de moins de 30 ans à la signature de votre contrat.

Etes- vous intéressé ? Si oui nous vous transmettrons les offres d'employeurs si nous en recevons.

Précisez la situation qui vous correspond :

- OUI je suis intéressé(e)
- NON merci

PIECES A FOURNIR DANS VOTRE DOSSIER :

1. La « FICHE INSCRIPTION SELECTION » dûment remplie avec photo
 2. Copie de votre Carte d'identité ou Passeport ou Titre de séjour en cours de validité
 3. Si vous êtes dispensé de l'épreuve écrite, fournir la preuve avec un des documents suivants :
 - Copie du diplôme (voir la liste dans la PARTIE 2)
 - Copie attestation d'inscription en parcours VAE en cours de validité
 - Copie de votre attestation en tant que Lauréat du Service Civique
 4. Un chèque d'un montant de 120 Euros à l'ordre de BUC Ressources si vous êtes dispensé de l'épreuve écrite. Sinon un chèque de 180 euros si vous n'êtes pas dispensés. Indiquez votre nom et prénom au dos ainsi que la formation souhaitée. En cas d'annulation de la part du candidat, les remboursements seront possibles uniquement si votre demande est effectuée par écrit (email à l'attention de : Mme TIMOTEO atimoteo@seay.fr dans un délai de 7 jours minimum avant la date de la sélection.)
 5. Votre Curriculum Vitae avec photo
 6. Une lettre de motivation. Indiquez à minima dans votre lettre les réponses aux questions suivantes :
 - Pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation ?
 - Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire ce métier ?
 - Comment imaginez-vous le quotidien d'un Moniteur éducateur ?
 - Citez au moins 3 types de missions qu'un moniteur éducateur peut être amené à réaliser ?
 - Dans quel(s) type(s) d'institution(s) aimeriez-vous effectuer votre premier stage ? Pourquoi ?
7. Uniquement si vous faites une demande de financement par la Région IDF : fournir le justificatif adéquat en fonction de votre critère :

Critère région	Justificatif à fournir
○ Etre bachelier ou étudiant en formation initiale et âgé de 25 ans ou moins	→ la copie de vos diplômes est suffisante
○ Etre sorti du système scolaire depuis moins de 2 ans	→ Fournir une copie de votre dernier certificat de scolarité
○ Etre inscrit dans une mission locale et être âgé de 25 ans ou moins.	→ Fournir une attestation de votre mission locale
○ Etre bénéficiaire d'un contrat aidé (CAE, CIE, Emploi avenir...)	→ Fournir une attestation employeur
○ Etre bénéficiaire du RSA	→ Fournir une attestation en tant que bénéficiaire du RSA
○ Etre inscrit comme demandeur d'emploi (Catégorie A ou B) au plus tard en MARS 2021	→ Fournir une attestation POLE EMPLOI